

Les carrières politiques naissent-elles encore dans les communes ?

Etat des lieux des profils politiques et parcours atypiques

Roberto Di Capua, André Mach & Andrea Pilotti







o Introduction

Ce document présente quelques constats saillants sur l'évolution des carrières politiques des parlementaires fédéraux de 1957 à nos jours sous l'angle de la place des différents échelons fédéraux dans leur carrière politique. Notre étude a pour but d'identifier dans quelle mesure, au fil du temps, les échelons communaux et cantonaux restent des étapes importantes dans les carrières politiques fédérales. Siéger dans un organe législatif ou exécutif communal ou cantonal constitue-t-il toujours une étape indispensable pour accéder au Parlement fédéral ? Les parlementaires cumulent-ils toujours plusieurs mandats électifs ?

Nous cherchons par là à proposer un bref état des lieux de l'évolution des carrières politiques des parlementaires fédéraux en nous centrant sur la « sensibilité » cantonale et communale des élus fédéraux au cours de leurs carrières depuis les années 1950. Cette analyse nous offre ainsi des constats pour penser l'évolution du fédéralisme suisse. Même si certaines ruptures peuvent être identifiées, ce sont plutôt les nombreuses continuités qui prévalent.

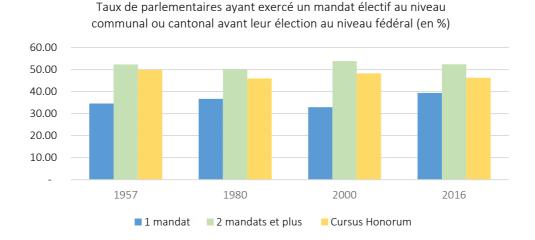
Les données portent essentiellement sur quatre cohortes de parlementaires du Conseil national et du Conseil des Etats (1957, 1980, 2000, 2016) dont nous analysons les différentes étapes de leur carrière politique.

o Sommaire

1.	La stabilité du parcours classique : le cursus honorum des parlementaires fédéraux	3
2.	La « normalisation » de la carrière des femmes	6
3.	Les parlementaires « parachutés » : le déclin contemporain des « hors-sol »	7
4.	Le net déclin du cumul des mandats	8
5.	Rajeunissement des élus et naissance communale des carrières politiques	9
6.	Des élus fédéraux de plus en plus urbains ?	11
7.	Le retour aux sources locales : une nouvelle consécration politique	13
8	Annexes	15

1. La stabilité du parcours classique : *le cursus honorum* des parlementaires fédéraux

On assiste à une grande stabilité du nombre de parlementaires ayant exercé un mandat électif au niveau communal ou cantonal avant de briguer un siège à l'Assemblée fédérale. Plus de la moitié des parlementaires remplissent au moins deux mandats communal ou cantonal avant leur élection au Parlement fédéral. Près de la moitié des parlementaires suit un *cursus honorum* au sens strict du terme, qui consiste en l'exercice successif d'un mandat électif aux niveaux communal et cantonal avant d'atteindre le niveau fédéral.

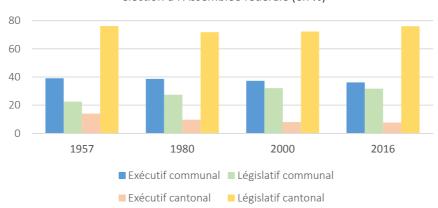


	1957	1980	2000	2016
1 mandat	34.6% (84)	36.7% (91)	32.9% (82)	39.4% (97)
2 mandats et plus	52.3% (127)	50.3% (125)	53.8% (134)	52.4% (129)
Cursus Honorum	49.8% (121)	46.0% (114)	48.2% (120)	46.3% (114)

Source : Pilotti Andrea, Entre démocratisation et professionnalisation : le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016, Zurich & Genève, Seismo, 2017 : p. 255.

Le type de mandat électif remplit par les parlementaires avant leur élection à l'Assemblée fédérale reste extrêmement stable au fil du temps. En 2016, plus d'un tiers des parlementaires a participé à un exécutif communal (36.2%), un tiers a siégé dans un législatif communal (31.7%), 76% des parlementaires ont siégé dans un législatif cantonal et 7.7% dans un exécutif cantonal ; ce dernier chiffre diminue de moitié entre 1957 et 2016, où 7.7% des parlementaires avaient siégé dans un exécutif cantonal avant leur élection à Berne.

Type de mandat électif occupé par les parlementaires avant leur élection à l'Assemblée fédérale (en %)

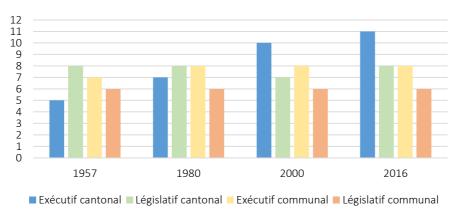


	1957	1980	2000	2016
Exécutif communal	39.1% (95)	38.7% (96)	37.3% (96)	36.2% (89)
Législatif communal	22.6% (55)	27.4% (68)	32.1% (80)	31.7% (78)
Exécutif cantonal	14.0% (34)	9.7% (24)	8.0% (20)	7.7% (19)
Législatif cantonal	76.1% (185)	71.8% (178)	72.3% (180)	76.0% (187)

Source : Pilotti Andrea, Entre démocratisation et professionnalisation : le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016, Zurich & Genève, Seismo, 2017, p. 362

Le nombre d'années médian passé dans des organes électifs avant la première élection à l'Assemblée fédérale reste également très stable dans le temps (avec une durée plus longue pour les conseillers aux Etats); nous assistons même à une hausse du nombre d'années au sein d'un exécutif cantonal : ils y restaient 5 ans en 1957 contre 11 ans en 2016, soit plus d'une législature supplémentaire aujourd'hui. Cet allongement s'explique en grande partie par la quasi-disparition des cumuls de mandats entre parlementaire fédéral et membre d'un exécutif cantonal, Depuis les années 1990, les élus fédéraux renoncent à leur siège dans un exécutif cantonal, alors qu'auparavant il était fréquent de siéger simultanément dans les deux organes après l'élection à l'Assemblée fédérale (voir plus bas sur le déclin du cumul des mandats).

Nombre d'année médian effectué par les parlementaires fédéraux dans d'autres organes électifs avant leur 1ère élection à l'Assemblée fédérale



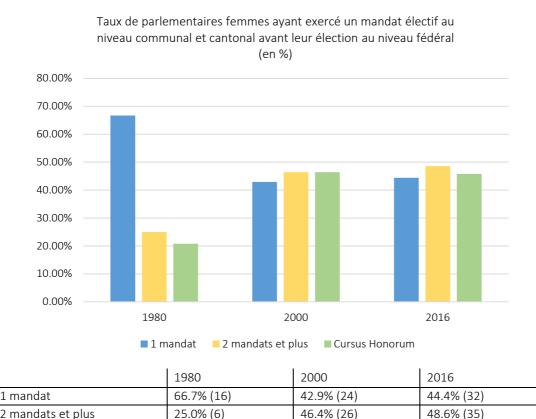
1957	1980	2000	2016
5 ans	7 ans	10 ans	11 ans
8 ans	8 ans	7 ans	8 ans
7 ans	8 ans	8 ans	8 ans
6 ans	6 ans	6 ans	6 ans
	5 ans 8 ans 7 ans	5 ans 7 ans 8 ans 8 ans 7 ans 8 ans	5 ans 7 ans 10 ans 8 ans 8 ans 7 ans 7 ans 8 ans 8 ans

Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses, UNIL.

2. La « normalisation » de la carrière des femmes

Le parcours classique du parlementaire fédéral prévaut désormais également pour les femmes. Autrement dit, en 2016, près de la majorité des femmes parlementaires a exercé un mandat électif au niveau communal et cantonal avant d'accéder à l'Assemblée fédérale. En effet, 44% d'entre-elles ont réalisé un mandat électif (communal ou cantonal) avant leur élection sous la coupole fédérale ; 48% en ont réalisé deux et plus et, parmi celles-ci, la quasitotalité ont suivi un *cursus honorum*, marqué l'exercice successif d'un mandat électif aux niveaux communal et cantonal avant de siéger à Berne.

Aujourd'hui, la proportion de femmes réalisant un *cursus honorum* (45.8%) s'approche de la moyenne de leurs homologues masculins (46.6%). Cette nette augmentation du nombre de femmes parlementaire accédant à l'Assemblée fédérale par le biais de ce cursus indique une « normalisation » de leur type de carrière politique. Si par le passé la plupart d'entre-elles n'avait occupé qu'un seul mandat électif avant leur élection au niveau fédéral (66% en 1980). En 2016, quasi la moitié des femmes parlementaire ont exercé deux mandats et plus au niveau communal et cantonal avant de se faire élire au niveau fédéral. On peut donc en conclure que désormais les différents échelons électifs fédéraux représentent, comme pour les parlementaires hommes, un passage quasi-obligé pour une femme politique suisse désirant accéder au Parlement fédéral. Cela s'explique principalement par le fait que la première génération d'élues fédérales des années 1970 et 1980 provenaient de cantons n'ayant octroyé le droit de vote et d'éligibilité des femmes qu'en 1971.



Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses, UNIL.

20.8% (5)

Cursus Honorum

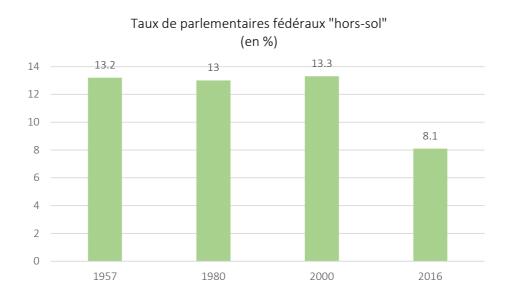
46.4% (26)

45.8% (33)

3. Les parlementaires « parachutés » : le déclin contemporain des « hors-sol »

Si le nombre de parlementaire accédant directement à l'Assemblée fédérale sans avoir jamais exercé de mandat électif préalable reste assez stable sur la deuxième moitié du 20^{ème} siècle (13% des parlementaires), on observe un certain déclin du nombre de ces parlementaires que l'on qualifie de « parachutés » ou « hors-sol » (8% en 2016, contre 13% auparavant).

Ce constat semble indiquer que l'exercice d'un mandat électif au niveaux communal et/ou cantonal reste toujours très important, voire même indispensable, pour atteindre l'arène politique fédérale. En dépit de la personnalisation et de la médiatisation de la vie politique durant la période récente, l'ancrage politique local reste encore aujourd'hui une condition importante pour accéder au Parlement fédéral. Les quelques exemples récents fortement médiatisés d'élus « hors-sol » tels Roger Köppel (UDC, ZH), Fathi Derder (PLR, VD), Filippo Leutenegger (PLR, ZH) ou Claude Beglé (PDC, VD) restent très peu nombreux et, surtout, proportionnellement moins répandus que par le passé.



	1957	1980	2000	2016
Hors sol	13.2% (32)	13.0% (32)	13.3% (33)	8.1% (20)

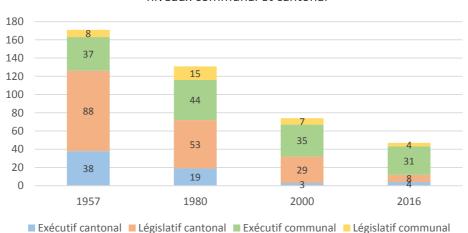
Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses, UNIL.

4. Le net déclin du cumul des mandats

Le système fédéral suisse donne une importance considérable aux échelons subnationaux (communaux et cantonaux). Durant la majeure partie du 20^{ème} siècle, il n'était pas rare que les parlementaires fédéraux continuent à exercer, parallèlement à leur mandat fédéral, d'autres responsabilités politiques à l'échelle locale ou régionale, leur permettant d'entretenir des relations directes avec leur communauté locale ou régionale. Depuis les années 1980-1990, on enregistre une nette baisse du nombre de parlementaires cumulant des mandats électifs aux divers échelons.

On observe une telle tendance notamment entre le niveau cantonal et fédéral : alors que 126 parlementaires fédéraux cumulaient un mandat aux deux échelons en 1957, ils ne sont plus que 12 en 2016. Cette diminution drastique s'explique notamment par l'interdiction dans plusieurs cantons, ainsi que dans certains partis, de cumuler un mandat cantonal avec un mandat de parlementaire fédéral. Par ailleurs, la charge de travail des exécutifs cantonaux et du Parlement fédéral ont considérablement augmenté, rendant de plus en plus difficile la conciliation de ce type de double mandat. La diminution du cumul des mandats entre les niveaux communal et fédéral diminue beaucoup plus faiblement : 45 en 1957 (37 pour les exécutifs communaux) contre 35 en 2016 (31 pour des exécutifs communaux).

Nombre de parlementaires cumulant des mandats électifs aux niveaux communal et cantonal



	1957	1980	2000	2016
Exécutif cantonal	15.6 (38)	7.7 (19)	1.2 (3)	1.6 (4)
Législatif cantonal	36.2 (88)	21.4 (53)	11.6 (29)	3.3 (8)
Exécutif communal	15.2 (37)	17.7 (44)	14.1 (35)	12.6 (31)
Législatif communal	3.3 (8)	6.0 (15)	2.8 (7)	1.6 (4)

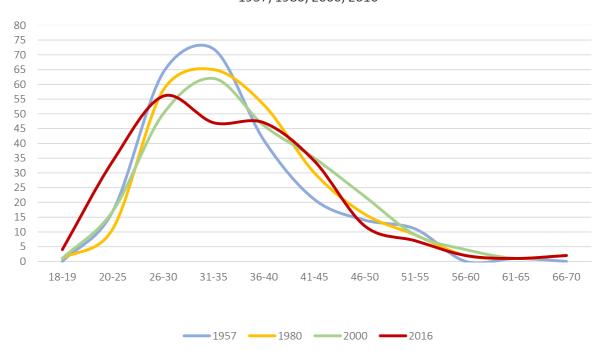
Source: Pilotti Andrea, Entre démocratisation et professionnalisation: le Parlement suisse et ses membres de 1910 à 2016, Zurich & Genève, Seismo, 2017, p. 267.

5. Rajeunissement des élus et naissance communale des carrières politiques

Comme indiqué plus haut, les carrières politiques pré-fédérales se caractérisent dans une très large majorité par l'exercice d'un ou plusieurs mandats électifs sur les plans communal ou cantonal. La première étape de la carrière politique s'effectue le plus souvent au niveau communal : 41% en 1957, 49% en 1980, 51% en 2000 et 50% en 2016¹. Une autre partie considérable des parlementaires débute sa carrière par un mandat électif cantonal : 44% en 1957, 38% en 1980, 35 % en 2000, 41% en 2016. Ce constat confirme la prédominance des échelons communaux et cantonaux pour entamer une carrière politique en Suisse.

On remarque également un clair rajeunissement du début des carrières politiques des parlementaires fédéraux durant la période récente². En 2016, une grande proportion des parlementaires commence sa carrière politique au niveau communal ou cantonal entre 25 et 30 ans, alors que par le passé (1957, 1980, 2000) la majorité des parlementaires commençaient leur carrière politique entre 30 et 35 ans (ce rajeunissement s'observe également dans nos analyses de séquences en annexe 1).

Ainsi, de nos jours, nos seulement les carrières politiques débutent, de manière croissante, dès le plus jeune âge civique légal (18 ans), mais elles continuent à se construire majoritairement par un premier mandat au niveau communal.



Distribution de l'âge du premier mandat électif des parlementaires fédéraux de 1957, 1980, 2000, 2016

Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses, UNIL.

¹ Les quelques rares cas de parlementaires commençant leur carrière politique par des mandats communal et cantonal la même année ont été comptabilisés parmi les mandats communaux.

² L'âge du droit de vote et d'éligibilité a été abaissé de 20 à 18 ans sur le plan fédéral en 1991, même si certains cantons l'avaient abaissé plus tôt.

o Âges et « premiers pas politiques » des parlementaires fédéraux

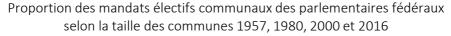
19	57				
Âge min du premier m	nandat électif : 21 ans				
Âge médian du premier mandat électif : 33 ans					
Âge max du premier n	nandat électif : 61 ans				
1 ^{er} mandat communal	41% (102)				
1 ^{er} mandat cantonal	44% (108)				
1 ^{er} mandat fédéral (hors-sol)	13% (33)				
19	80				
Âge min du premier m	nandat électif : 18 ans				
Âge médian du premier	mandat électif : 35 ans				
Âge max du premier n	nandat électif : 63 ans				
1 ^{er} mandat communal	49% (123)				
1 ^{er} mandat cantonal	38% (93)				
1 ^{er} mandat fédéral (hors-sol)	13% (33)				
20	00				
Âge min du premier m	nandat électif : 18 ans				
Âge médian du premier					
Âge max du premier n	nandat électif : 69 ans				
1 ^{er} mandat communal	51% (129)				
1 ^{er} mandat cantonal	35% (87)				
1 ^{er} mandat fédéral (hors-sol)	13% (33)				
20	16				
Âge min du premier m	nandat électif : 18 ans				
Âge médian du premier					
Âge max du premier n	nandat électif : 67 ans				
1 ^{er} mandat communal	50% (124)				
1 ^{er} mandat cantonal	41% (101)				
1 ^{er} mandat fédéral (hors-sol)	9% (21)				

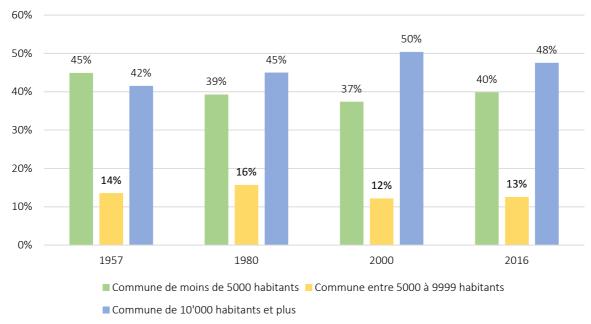
Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses (OBELIS), UNIL.

6. Des élus fédéraux de plus en plus urbains?

Avec l'urbanisation croissante de la Suisse depuis les années 1950, les mandats électifs communaux exercés par des élus fédéraux avant leur élection à Berne, et donc leur première expérience politique, ont lieu dans des communes urbaines de plus en plus grandes. En 1957, une très forte proportion des parlementaires (45% d'entre eux) exerçait un mandat électif communal dans une commune de moins de 5000 habitants. Cette proportion s'inverse à partir des années 1980; en 2016, 48% des parlementaires débutent leur carrière politique dans une commune de plus de 10'000 habitants (contre 40% pour les communes de moins de 5'000 habitants)³.

Ce phénomène s'explique notamment par la progressive urbanisation de la Suisse. Alors que seulement 37% de la population suisse vivait dans des communes de plus de 10'000 habitants en 1950, ce chiffre atteint 46% en 2015. A l'inverse, 51% de la population suisse vivaient dans une commune de moins de 5000 habitants en 1950 contre 35% aujourd'hui (pour une visualisation spatiale du phénomène, voir annexe).





N: 1957 = 118; 1980 = 140; 2000 = 131; 2016 = 143

Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses (OBELIS), UNIL.

Distribution de la population selon la taille des communes (1950-2015) :

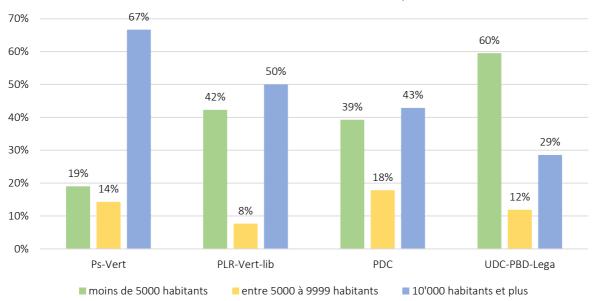
	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010	2015
Petites communes <5000	51%	45%	41%	42%	41%	41%	37%	35%
Moyennes communes >5000 <10'000	12%	12%	14%	15%	16%	17%	17%	19%
Grandes communes > 10'000	37%	42%	45%	43%	43%	42%	45%	46%

Source : Office fédéral de la statistique (OFS)

³ Ces statistiques ne prennent en considération que les parlementaires ayant exercé un mandat électif communal. Une autre manière de procéder serait de se baser sur la commune d'habitation de l'ensemble des parlementaires.

L'urbanisation croissante des parlementaires doit toutefois être relativisée. Malgré l'urbanisation de la Suisse depuis les années 1950, l'origine rurale (< 5000 habitants) ou urbaine (> 10'000 habitants) des parlementaires fédéraux reste relativement équilibrée en 2016. La moyenne pour l'ensemble des parlementaires masque toutefois de fortes variations selon les partis politiques. La persistance d'une certaine stabilité rurale-urbaine s'explique très largement par la forte progression au cours des vingt dernières années de l'UDC, dont 60% des élus fédéraux en 2016 ont effectué des mandats électifs dans une commune de moins de 5000 habitants. A l'opposé, 67% des élus PSS et Verts ont exercé des mandats électifs communaux dans une commune de plus de 10'000 habitants. On constate donc une forte diversité partisane sous la coupole fédérale selon l'origine urbaine ou rurale des élus fédéraux.

Proporttion des mandats électifs communaux des parlementaires en 2016 selon la taille de la commune et l'affiliation partisane



N total =138; N UDC-PBD-Lega = 42; N PS-Vert = 42; N PLR-Vert-lib = 26; N PDC = 28.

Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses (OBELIS), UNIL.

7. Le retour aux sources locales : une nouvelle consécration politique

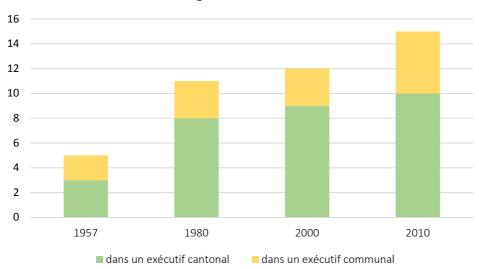
Dans notre système fédéral, le *cursus honorum*, qui s'achève par une élection à l'Assemblée fédérale, constitue généralement l'aboutissement d'une carrière politique « réussie ». Néanmoins, les vingt dernières années sont marquées par une claire augmentation du nombre de parlementaires quittant la scène fédérale pour poursuivre leur carrière politique à un échelon inférieur dans un exécutif cantonal ou communal⁴.

S'il n'y avait que 5 parlementaires de 1957 exerçant des mandats électifs non-fédéraux à la suite de leurs mandats fédéraux ; ce nombre augmente régulièrement à partir de 1980 (11 parlementaires) pour atteindre 12 en 2000 et 15 en 2010 (voir liste ci-dessous)⁵.

Cette tendance s'explique notamment par la très forte diminution du cumul des mandats (due à l'interdiction formelle de cumul dans certains cantons et partis ainsi qu'à l'augmentation des charges de ces différentes fonctions politiques) et par le rajeunissement des carrières. Dès lors, ne pouvant plus cumuler et bénéficiant d'une notoriété obtenue au niveau fédéral, la majorité de ces carrières post-fédérales se réalisent dans des exécutifs cantonaux (10 pour 2010) ou communaux (5 pour 2010 et pour la plupart dans de grandes communes urbaines).

La sensible augmentation des élus fédéraux qui « reviennent » assumer des fonctions exécutives dans un canton ou une grande commune est révélatrice de l'importance accordée à l'action politique des exécutifs cantonaux et des grandes communes.

Nombre de parlementaires fédéraux poursuivant une carière postfédérale dans un organe exécutif cantonal ou communal



	1957	1980	2000	2010
Mandat post-fédéral	4	11	12	15
dans un exécutif cantonal	3	8	9	10
dans un exécutif communal	1	3	3	5

⁴ L'année 2016 étant trop récente, nous utilisons la cohorte de 2010 afin d'avoir un peu plus de recul sur les potentielles carrières post-fédérales des parlementaires fédéraux de 2010. Il est bien possible que certains parlementaires fédéraux déjà présents en 2010 et toujours en fonction aujourd'hui finissent par poursuivre leur carrière politique dans un organe exécutif cantonal ou communal.

⁵ Les cumuls des mandats n'ont pas été pris en considération ici, mais uniquement les mandats exercés successivement au mandat fédéral.

Source : Base de données sur les élites suisses au XXe siècle, Observatoire des élites suisses (OBELIS), UNIL. o Les carrières post-fédérales : qui sont-ils ?⁶

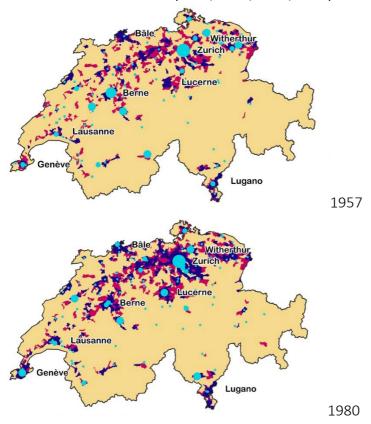
Nom	Prénom	Organe	Lieu	Parti	Entrée	Sortie
Villard	Daná	1957 Exécutif cantonal	TVD	PS	1958	1968
	René	Exécutif cantonal	BL	PS PS	1958	1908
Lejeune	Leo					
Sprecher	Georg	Exécutif communal	Coire	Dem	1960	1972
Fuchs	Hans	Exécutif cantonal	SZ	PC	1968	1980
Famil	A A	1980	Nicon	DCT	1001	1000
Forel	Armand-Auguste	Exécutif communal	Nyon	PST	1981	1989
Morel	Félicien	Exécutif cantonal	FR	PS	1981	1996
Muff	Erwin	Exécutif cantonal	LU	PRD	1982	1995
Lang-Gehri	Hedwig	Exécutif cantonal	ZH	PS	1983	1995
Vetsch	Burkhard	Exécutif cantonal	SG	PRD	1984	1985
Füeg-Hitz	Cornelia	Exécutif cantonal	SO	PRD	1987	1996
Belser	Eduard	Exécutif cantonal	BL	PS	1987	1999
Jaggi	Yvette	Exécutif communal	Lausanne	PS	1990	1997
Bircher	Silvio	Exécutif cantonal	AG	PS	1993	1998
Carobbio	Werner	Exécutif communal	Lumino	PS	1999	2005
		2000	_	•		
Gendotti	Gabriele	Exécutif cantonal	TI	PLR	2000	2011
Chiffelle	Pierre	Exécutif cantonal	VD	PS	2002	2004
Mugny	Patrice	Exécutif communal	Genève	Verts	2003	2011
Aeppli-Wartmann	Regina	Exécutif cantonal	ZH	PS	2003	2015
Cina	Jean-Michel	Exécutif cantonal	VS	PDC	2004	2016
Maillard	Pierre-Yves	Exécutif cantonal	VD	PS	2004	
Cuche	Fernand	Exécutif cantonal	NE	Verts	2005	2009
Studer	Jean	Exécutif cantonal	NE	PS	2005	2012
Garbani	Valérie	Exécutif communal	Neuchâtel	PS	2005	2009
Jutzet	Erwin	Exécutif cantonal	FR	PS	2007	2016
Genner	Ruth	Exécutif communal	Zurich	Verts	2008	2014
Hofmann	Urs	Exécutif cantonal	AG	PS	2009	
Fehr	Mario	Exécutif cantonal	ZH	PS	2011	
Wyss	Ursula	Exécutif communal	Berne	PS	2013	
Fehr	Jacqueline	Exécutif cantonal	ZH	PS	2015	
	·	2010				•
Fehr	Mario	Exécutif cantonal	ZH	PS	2011	
Gobbi	Norman	Exécutif cantonal	TI	Lega	2011	
Caviezel	Tarzisius	Exécutif communal	Davos	PLR	2013	
Freysinger	Oskar	Exécutif cantonal	VS	UDC	2013	2016
Perrin	Yvan	Exécutif cantonal	NE	UDC	2013	2014
Teuscher	Franziska	Exécutif communal	Berne	Verts	2013	
Wyss	Ursula	Exécutif communal	Berne	PS	2013	
Barthassat	Luc	Exécutif cantonal	GE	PDC	2014	
Hodgers	Antonio	Exécutif cantonal	GE	Verts	2014	
Leutenegger	Filippo	Exécutif communal	Zurich	PRD	2014	
Favre	Laurent	Exécutif cantonal	NE	PRD	2015	
Fehr	Jacqueline	Exécutif cantonal	ZH	PS	2015	
Steiert	Jean-François	Exécutif cantonal	FR	PS	2017	
Graffenried, von	Alec	Exécutif communal	Berne	Verts	2017	•••
Darbellay	Christophe	Exécutif cantonal	VS	PDC	2017	
Darbellay	Roberto	Exécutif cantonal	VS	PDC	2017	***

-

⁶ Notre sélection a été effectuée en tenant uniquement compte des parlementaires fédéraux qui ont exercé un mandat dans un exécutif cantonal ou communal à la suite d'un mandat fédéral sans re-briguer par la suite un mandat fédéral. Il existe néanmoins quelques carrières qui, après avoir quitté la scène fédérale pour un mandat dans un exécutif cantonal ou communal, finissent par revenir sous la coupole fédérale, comme par exemples Daniel Brélaz (Verts, VD), Christian Grobet (PS, GE) ou Alexandre Tschäppät (PS, BE).

Annexe

Urbanisation de la Suisse et concentration géographique des mandats communaux des élus fédéraux en zones urbaines (1957, 1980, 2000, 2016)



Mandats communaux des élus fédéraux

1 élu
2 élus
3 à 5 élus
6 à 7 élus
8 élus et plus
Degré d'urbanisation
Zones faiblement urbanisées
Zones moyennement urbanisées
Zones fortement urbanisées

